



TEIGNE

On emploie, suivant le cas, l'épilation, l'enveloppement au caoutchouc, les cataplasmes (pas de graine de lin); pommades alcalines, sulfureuses; lotions et pommades hydrargyriques. **Pommades au turbith**; huile de cade; goudron, glycérolé d'amidon; coaltar; acide phénique. Teintures d'iode, arnica, cantharides, benjoin, guarana, quinquina. Infusions de morelle, de jusquiame. A l'intérieur : **huile de foie de morue**; sirop de raifort; iodiques. Toniques et reconstituants.

2489. — **CATAPLASME UNIVERSEL**, au fucus perlé, dit *cataplasme à la minute*. Composé des principes mucilagineux du *fucus perlé d'Islande*, il a tous les avantages de la farine de lin, sans en avoir aucun des inconvénients. (Voir § 1631.)

2490. — **POMMADE FONTAINE**, au turbith nitreux.

2491. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN**, en boissons, lotions. (Voir § 455.)

2492. — **SALICOL DUSAULE**. Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

2493. — **VÉSICATOIRE LIQUIDE BIDET** : Rapports favorables de la Société de thérapeutique. (Juillet 1883.) (Voir § 329.)

2494. — **SIROP DU D' ALMAS**. Sirop concentré de salsepareille composé.

La véritable teigne, c'est-à-dire la *teigne tonsurante*, qui reconnaît pour cause la présence d'un parasite sur les cheveux et sur la peau du crâne, doit être l'objet, non d'un traitement local, mais encore d'une médication interne ap-

propriée. Un régime rafraîchissant et dépuratif convient donc dans l'espèce. Le **Sirop concentré de salsepareille composé du D' Almas** doit aux principes végétaux de la salsepareille, de la bourrache, des follicules de sené qui entrent dans sa composition, de réaliser une amélioration notable dans l'état pathologique des sujets atteints de la teigne. Comme ce sont presque toujours des enfants qui sont victimes de cette triste maladie, trois ou quatre cuillerées à café par jour suffisent pour le traitement.

DOSE : Pour les adultes, cinq ou six cuillerées à bouche par jour.

2495. — **SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ DE QUET AINÉ.** (Voir § 2416.)

2496. — **SIROP DE GRIMAULT.** Raifort iodé.

2497. — **PRODUITS IODÉS DE E. MORIDE,** lauréat de l'Institut. (Voir § 522.)

2498. — **FER AUPÉE et THÉOBROME-KINA AUPÉE.** (Voir § 216 et 852.)

2499. — **MUSCULINE GUICHON.** (Voir § 178.)

2499 bis. — **VIN DU D' DUMONTEL :** Pepsine et diastase. Chaque cuillerée à potage renferme les principes actifs de 11 à 12 grammes de fibrine augmentée des propriétés digestives de la diastase. Le vieux vin de Frontignan, véhicule de ces deux agents thérapeutiques, agit à la fois comme adjuvant et comme tonique.

DOSE : Un ou deux verres à liqueur après chaque repas.



TÉNIA

Extraits de bourgeons frais ou de rhizomes de fougère mâle; écorces de racines de grenadier, et purgatif ensuite. Peltiérine et tannate de peltiérine. Kouso; moussena; chez les enfants, semences de citrouilles.

2500. — CAPSULES DU D^r ABAT. Capsules téniafuges. M. Giniez, pharmacien, a entrepris avec juste raison une campagne en faveur de la racine de fougère mâle, trop longtemps délaissée comme téniaicide, malgré les expériences concluantes qui avaient établi son incontestable valeur et le témoignage d'autorités telles que MM. Bouchardat et Constantin Paul, qui avaient tenté de réhabiliter ce précieux médicament. Seulement il a bien été prouvé que les préparations de fougère mâle, faites en France, étaient absolument inefficaces, tandis que celles de provenance suisse, obtenues avec de la poudre de fougère fraîche, donnaient des résultats certains.

Se basant sur l'autorité de spécialistes aussi compétents, M. Giniez a préparé avec l'oléo-résine, extraite à l'aide de l'éther, la poudre de fougère mâle récoltée en Suisse, qui est la base des Capsules Abat d'une efficacité certaine.

La thérapeutique emploiera avec toute sécurité l'extrait de fougère mâle du D^r Abat, car, comme l'a fort bien prouvé son préparateur : « Son innocuité est parfaite; dans aucun cas son ingestion n'est suivie de vomissements ou de symptômes gastriques plus graves. »

2501. — DRAGÉES MICHEL, à base de kouso. Par l'usage des Dragées Michel, l'expulsion du ténia est assurée et les malades n'ont pas à redouter les accidents qui accompagnent quelquefois l'emploi de certains téniaicides.

DOSES ET MODE D'EMPLOI : La dose forte ou la dose ordinaire, selon le tempérament et l'âge du malade.

2502. — KOUSSO GRANULÉ DE VELPRY. (Voir § 25.)





TOUX

Moyens divers suivant la cause : topiques et révulsifs. Opiacés ; bromures ; espèces béchiques ; antispasmodiques ; sirops calmants ; chlorhydrate de cocaïne ; pâtes pectorales ; préparations résino-balsamiques ; lactucarium, narcéine, phellandrie, codéine, sève de pin. Préparations créosotées. Cigarettes de solanées vireuses ou arsenicales. Inhalations aromatiques ; combattre la cause par les toniques, les reconstituants, les antispasmodiques.

2503. — OUATE IODÉE HUGOT. (Révulsif instantané).

L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0 ; le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets, et arriver même à la vésication.

2504. — PAPIER ALIX, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le Papier Alix est indiqué ; son effet est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire, dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le Papier Alix n'offre aucun danger dans son emploi ; composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'extract éthéré de piment, il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

2505. — PAPIER RIGOLLOT. (Voir §§ 789 et 892.)

2506. — RÉVULSIFS DESNOIX. Toile vésicante et Thapsia Desnoix. (Voir § 2224.)

2507. — TOPIQUE BERTRAND. (Voir § 1833.)

2508. — TOPIQUE LAFAY, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

2509. — SIROP TEYSSÉDRE, au bromure de calcium pur. (Voir § 881.)

2510. — ANTI-CATARRHAL LAMBERT. (Thapsia et écorces d'oranges amères). Au début d'un rhume, il arrête immédiatement son évolution, et son emploi donne des résultats remarquables dans le traitement de toutes les affections catarrhales.

DOSE : 2 ou 3 verres à liqueur par jour.

2511. — ÉLIXIR ANTI-ASTHMATIQUE DE DESLAURIERS. (Voir § 390.)

2512. — ÉLIXIR CICATRISANT DU D^r KÖENIG, à base de phellandrie. (Voir § 2188.)

2513. — ESCARGOTS CONCENTRÉS ET CANDIS J. T.

« Depuis cinquante ans que j'exerce la médecine, à dit le D^r Chrestien, de Montpellier, je n'ai pas trouvé de remède plus efficace que les escargots contre les maladies de poitrine. »

Les escargots doivent cette propriété, non pas comme on l'a cru longtemps, au mucus qu'ils sécrètent, mais à un principe soufré qui a été découvert dans leur propre substance, et désigné sous le nom « d'hélicine. »

Aussi est-ce l'escargot lui-même que le préparateur du pectoral, marque J. T., a voulu présenter sous la forme d'un bonbon candi, d'un goût très agréable, d'une efficacité réelle et d'une conservation indéfinie.

DOSE : 5 à 8 escargots dans les vingt-quatre heures ; les laisser fondre dans la bouche.

2514. — SIROP AUBERGIER, au lactucarium. Le Sirop Aubergier, dont la formule a été présentée à l'Académie

de Médecine en 1852, a reçu l'approbation de cette Compagnie. Les propriétés du *lactucarium* et en particulier du **Sirop d'Aubergier**, très usité, comme le dit le professeur Gübler, dans la médication infantile, sont analogues à celles de l'opium et n'en offre pas les inconvénients. D'après les physiologistes, le *lactucarium* ne possède des propriétés hypnotiques (*et non narcotiques*), qu'autant qu'il est récemment préparé. La maison **Aubergier** cultive, spécialement en Auvergne, les diverses variétés de laitues qui produisent le *lactucarium*; les médecins qui prescrivent le **Sirop d'Aubergier** peuvent donc être certains d'obtenir constamment une identité d'action avec ce médicament.

DOSE : 2 ou 3 cuillerées à café ou à bouche par jour, selon l'âge.

2515. — **SIROP DE CHARCELLAY.** (Voir § 468.)

2516. — **SIROP ET PATE FARAUT**, lénitif-pectoral.
(Voir § 470.)

2517. — **SIROP ET PATE DE GIGON**, à la narceïne. Les préparations de morphine ou d'opium ne conviennent pas à tous les tempéraments; on peut les remplacer avantageusement par la *narceïne*, un des alcaloïdes de l'opium, possédant les propriétés calmantes de la morphine et de la codéïne, et n'occasionnant pas de torpeur cérébrale.

(Pour DOSE, voir § 469.)

2518. — **SIROP PECTORAL DE E. MALRIC**, à base d'extrait thébaïque et d'aconit. Beaucoup de médicaments ont été préconisés contre la toux; la plupart ne doivent leur action calmante qu'aux principes somnifères de l'opium, mais les propriétés de cet alcaloïde ne sont réellement efficaces qu'à la condition *sine qua non* d'un dosage exact. Le **Sirop pectoral de Malric**, parfaitement dosé, et, par suite, d'une composition toujours identique, est digne de fixer l'attention du Corps Médical.

2519. — SIROP PECTORAL AU MIEL, DE SENOT. Cette préparation est, d'après son auteur, le *sirop béchique modifié du Codex*; au lieu de sucre, il emploie le miel; il est inutile d'insister sur les propriétés de cet agent; c'est un remède courant, populaire en quelque sorte contre les affections de la gorge et les toux bronchiques, le miel, présenté ainsi a sur le sucre des avantages sérieux; il ne laisse pas la bouche empâtée comme le fait ce dernier et loin de posséder son action irritante sur l'intestin, il est, au contraire, légèrement laxatif; on évite donc, par l'emploi du **Sirop au miel, de Senot**, la constipation qui est quelquefois le résultat de l'emploi de sirops pectoraux ordinaires; quant à son action calmante, elle est due aux principes béchiques contenus dans les espèces pectorales du **Codex** et à l'eau de laurier cerise. Ce sirop ne contient pas d'opium.

M. Senot prépare aussi, sous le nom de **Bonbon pectoral au miel**, une pâte pectorale contenant le principe actif du sirop.

Dose : **Sirop pectoral au miel, de Senot**, 4 à 8 cuillerées à bouche ou à café par jour, selon l'âge; **Bonbon pectoral au miel**, 5 à 20 par jour, selon l'âge.

2520. — SIROP ET PÂTE DE VAUQUELIN.
(Voir § 475.)

2521. — ÉLATINE DU D^r BOUIN : Boissons, inhalations.
(Voir § 629.)

2521 bis. — SIROP DU D^r DUJARDIN, au chlorhydrate de cocaïne.

Le **Sirop du D^r Dujardin** n'a point les effets irritants des élixirs ayant l'alcool pour véhicule; il calme immédiatement les douleurs les plus vives, et, dans l'aphonie, l'enrouement, il rend aux cordes vocales leur souplesse et leur élasticité.

De plus, il procure un repos réparateur pendant lequel toute fatigue est évitée.

Dose : Une cuillerée à potage après les deux principaux repas, et au moment des crises.

Le **Sirop du D^r Dujardin**, scrupuleusement dosé, renferme 2 milligrammes de chlorhydrate de cocaïne par cuillerée à potage de sirop, c'est-à-dire par 20 grammes environ.

2522. — Boire du **GOUDRON FREYSSINGE**.
(Voir § 633.)

2523. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN**, en boisson, gargarisme, pulvérisation. (Voir § 455.)

2524. — **PASTILLES ANTI - CATARRHALES DE VAUQUELIN**. (Voir § 635.)

2525. — **PASTILLES BRACHAT**, à la sève de pin, au lactucarium et à la codéine. Beaucoup de médecins préfèrent la sève de pin au goudron; ce dernier, en effet, ne peut être administré que bien purifié; mais les divers procédés de purification ne peuvent s'exécuter sans nuire sensiblement aux propriétés balsamiques de cette résine : la chaleur chasse une partie des principes volatils, au détriment de l'action thérapeutique; le goudron n'agissant sur les bronches que par élimination, la sève de pin doit lui être préférée. Les **Pastilles Brachat** constituent une bonne préparation; aux propriétés balsamiques de la sève de pin viennent se joindre les propriétés calmantes du lactucarium et de la codéine, dont il est superflu de décrire la valeur thérapeutique que tous les médecins connaissent.

Dose : 12 à 15 **Pastilles Brachat** pour les adultes, et 5 à 6 pour les enfants.

2526. — **CAPSULES GARDY**, d'huile de gaban.
(Voir § 2185.)

2527. — **CAPSULES LAGASSE**. — **HYDROGEMMINE LAGASSE**. (Voir § 2186.)

2528. — **DRAGÉES DU D^r DELATOSSE**, aux baumes du Brésil et de Tolu. (Voir § 421.)

2529. — CAPSULES BRODIE, à la créosote pure de goudron de hêtre.

Les troubles de l'organe respiratoire sont toujours accompagnés d'accès de **toux**, dont la fréquence est pour les malades une des premières causes d'épuisement. Cette irritation cède facilement à l'emploi continu des **Capsules Brodie**, à la créosote pure de goudron de hêtre. En effet, la créosote, dont les **D^r Bouchard et Gimbert** ont étudié et signalé les remarquables propriétés dans le traitement des désordres pulmonaires, agit, non pas comme un sédatif, mais comme un spécifique des affections de l'appareil respiratoire. Les quintes de toux et les crachats qui en sont les symptômes indiscutables, disparaissent rapidement sous l'influence de la créosote pure du goudron de hêtre.

2530. — CAPSULES DARTOIS, à la créosote de goudron de hêtre. (Voir § 2178.)

2531. — ÉMULSION MARCHAIS, créosote de hêtre, tolu et phosphate de chaux. (Voir § 2180.)

2532. — PRÉPARATIONS CRÉOSOTÉES DE BOURGEAUD. Capsules, huile et vin créosotés. (Voir § 2183.)

2533. — QUINA PONTOIS CRÉOSOTÉ. (Voir § 462.)

2534. — CIGARETTES GINIEZ, au goudron. Pendant la période inflammatoire des rhumes violents, quand la toux est sèche et accompagnée d'oppression, quelques aspirations de **Cigarettes Giniez**, au goudron, combattront heureusement les plus pénibles accès.

2535. — POUDRE D'ABYSSINIE D'EXIBARD.
(Voir § 380 bis.)

2536. — POUDRE ANTI-ASTHMATIQUE DU D^r CLÉRY.
(Voir § 381.)

2537. — **POUDRE ANTI-ASTHMATIQUE FROMAGE.**
(Voir § 382.)

2538. — **TUBES ANTI-ASTHMATIQUES DE VAUQUELIN.**
(Voir § 390.)

2539. — **MUSCULINE GUICHON.** (Voir § 178.)

2539 bis. — **JUS DE BIFTECK DU D^r ROUSSEL.** « *La viande bien employée, a dit un célèbre physiologiste, est le véritable aliment du travail.* » Le D^r Roussel s'est inspiré de cet aphorisme pour doter la thérapeutique d'une arme nouvelle dans tous les cas où le praticien doit s'efforcer de reconstituer énergiquement les organismes exténués par une débilitation excessive.

Après de longues et nombreuses recherches, le D^r Roussel a donc résolu un problème important : l'alimentation secondaire dans les maladies aiguës et chroniques, alimentation représentée par le jus de bifteck dont la composition est basée à la fois sur le raisonnement et l'expérience. Jus de viande extrait de la fibre musculaire parfaitement pure et riche de tous ses principes azotés, alcool servant de véhicule à cette liqueur, et concourant avec le sucre à en garantir la conservation indéfinie, union intime de ces trois corps, où l'alcool et le sucre figurent déjà comme aliments respiratoires, telle est, en effet, la composition exacte du jus du D^r Roussel.

Faut-il maintenant en déduire l'action physiologique démontrée d'ailleurs par l'expérience? L'assimilation de cette chair liquide se fait rapide et complète sous cette forme, mieux que sous toute autre, les forces se relèvent, l'appétit renaît et la vitalité augmente.

2540. — **PERLES D'ÉTHÉR DU D^r CLERTAN.**



TUMEURS

Si les tumeurs sont gazeuses et gênent par leur volume, ponctions évacuatrices. Pour les épanchements séreux, méthode **révulsive**. Compression pour les épanchements de sang interstitiels, ainsi que sangsues, **vésicatoires**, teinture d'iode, pommades fondantes, topiques émoullients; évacuation du pus, si les tumeurs en contiennent. Les tumeurs formées par des exsudats organiques seront enlevées. Celles qui peuvent se généraliser seront extirpées immédiatement, soit au bistouri, soit avec l'écraseur, l'anse galvano-caustique, la ligature élastique. Celles qui dépendent de la **Scrofule** et de la **Syphilis** seront traitées par les moyens indiqués. (Voir ces mots). Pour les tumeurs formées par des parasites, tuer les parasites, faire suppurer ou enlever les tumeurs. A l'intérieur : **huile de foie de morue**; **iode et iodures**; **amers et ferrugineux**. **Médication phosphatée**.

2541. — **OUATE IODÉE HUGOT**. (Révulsif instantané.)

L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0; le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

2542. — **PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué; son effet est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi, composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'extrait éthéré du piment, il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

2543. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir §§ 789 et 892.)

2544. — **TOPIQUE BERTRAND.** (Voir § 1833.)
2545. — **ÉLATINE DU D' BOUIN.** Tonique, détersive.
(Voir § 20.)
2546. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE.**
Aiguilles à électro-puncture. — Trocart pour la cautérisation tubulaire. — Révulseurs. — Excitateurs.
(Voir § 2388.)
2547. — **HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG.** (Voir § 525.)
2748. — **PRODUITS IODÉS DE E. MORIDE,** lauréat de l'Institut. (Voir § 522.)
2549. — **SIROP DE GRIMAULT :** Raifort iodé.
2550. — **PEPTONE SIRUPEUSE DU D' FRANCEY.**
(Voir § 78.)
2551. — **FER AUPÉE,** phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)
- 2551 bis. — **SOLUTION DU D' ALBENS,** au chlorhydrophosphate de chaux.
Dose : Chaque cuillerée à potage de Solution Albens contient 5 grammes de phosphate de chaux gélatineux.
(Voir § 606 bis.)
2552. — **SOLUTION DU D' BONNET,** au bi-phosphate de chaux. (Voir § 71.)
2553. — **SOLUTION, SIROP ou VIN BOURGUIGNON,** au chlorhydrophosphate de chaux. (Voir § 872.)



ULCÈRES

Sulfates de cuivre et de zinc. — Pansements antiseptiques. — Eaux minérales sulfureuses et arsenicales.

2554. — **EAU DES PLAIES VARIQUEUSES.** Les belles expériences de Velpeau, sur le sulfate de zinc et les propriétés cathératiques bien reconnues du sulfate de cuivre, recommandent l'association de ces deux sels en dissolution dans l'eau distillée, contre tous les ulcères saignants et rebelles.

L'Eau des plaies variqueuses les présente sous cette forme au Corps Médical : le sulfate de zinc et le sulfate de cuivre s'y trouvent à l'état de pureté et de solubilité parfaites. Cette préparation réussit également en lotions fréquemment répétées contre les engelures, l'érysypèle et les affections cutanées de toute nature, telles que *dartres, eczéma, éphélides, acné, etc., etc.*

2555. — **ÉLATINE DU D^r BOUIN.** Dépurative, détersive. Elle tonifie et affermit les chairs. (Voir § 20.)

2556. — **PHÉNOL DU D^r LEBER.** — Salicylé. « Le phénol « associé à l'acide salicylique, a dit le D^r Declat, est l'anti-
« septique par excellence. »

L'emploi du Phénol salicylé du D^r Leber est naturellement indiqué dans le pansement des ulcères.

2557. — **EAUX MINÉRALES DE BAGNÈRES-DE-LUCHON** (Haute-Garonne). Eaux sulfurées sodiques (16° à 58°.)

2558. — EAUX MINÉRALES DE FUMADES ou AUZON-DIT-LES-FUMADES (Gard). Eaux sulfurées calciques bitumineuses (15°).

2559. — EAUX MINÉRALES DE LACAUNE (Tarn). Eaux alcalines arsenicales (24°).

